AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0167
FR0004529147-FS0049

21 janvier 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TESSI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 janvier 2021, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 janvier 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société TESSI et détenir, pour le compte desdits fonds, 240 109 actions TESSI représentant autant de droits de vote, soit 7,37% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TESSI sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 3 259 967 actions représentant 4 795 702 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.